

Chambéry, le 30 mars 2011

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Organisation syndicale à l'origine de la demande de négociation préalable :

SNUipp- FSU – Section de Savoie

Date du courrier invitant à la négociation préalable :

Mercredi 30 mars 2011

Date/heure/lieu de la négociation :

Jeudi 31 mars 2011 à 14 h 15 à l'Inspection académique de la Savoie – 131 avenue de Lyon – 73000 CHAMBERY

I) Participants :

- Représentants des organisations syndicales représentatives concernées :

Madame Sarah HAMOUDI-WILKOWSKY – Secrétaire départementale
Monsieur PERIVOLAS
Monsieur ROCHE

- Représentants de l'administration :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Madame la Secrétaire générale
Madame l'Inspectrice de l'Education nationale adjointe

II) Revendications de l'organisation syndicale et réponses apportées par l'administration :

- Revendications de l'organisation syndicale :

1) la répartition des moyens du 1^{er} degré dans le département

- retrait des 26 postes
- seuils ouverture/fermeture
- suppression heures non réglementaires
- postes RASSED – PEMF – TRB (suppression)
- fusion d'écoles (opposition)

- Réponses de l'administration :

1) Suppression des 26 postes

Cadre des 16 000 postes

L'académie de Grenoble est celle qui a été le moins touchée mais elle a dû rendre quand même 42 postes.

Deux départements ont une poussée démographique (Isère et Haute Savoie).

Etude sur les emplois qui ne sont pas devant (classe) la Savoie était dans ce cas-là. C'est donc la Savoie qui doit rendre ces heures.

Je proposerai la suppression de toutes les heures qui ne sont pas règlementaires.

Je ne toucherai donc pas aux RASED ni aux PEMF.

2) Les seuils

- 25 en RRS
- 27 en primaire et élémentaire
- 30 en maternelle

Je n'y toucherai pas.

3) Fusions d'école

Oui en effet je regarde. Ce n'est pas pour systématiquement récupérer des postes.

Je ne lie pas la fusion avec le retrait de poste. Cela a été vu avec les maires.

4) Les TRB

Ils peuvent être touchés mais pour le remplacement des stages longs.

III) Conclusions de la négociation :

- les points d'accord :

- non suppression des RASED, des PEMF
- maintien des seuils

- les points de désaccord :

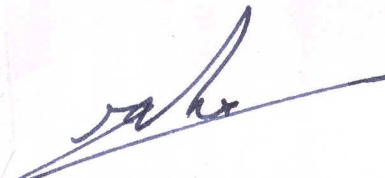
- les heures non règlementaires en RRS et RPI et ZUS
- les fusions d'écoles
- le retrait des 26 postes

L'Inspecteur d'Académie

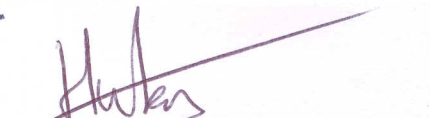


Frédéric GILARDOT


Les représentants syndicaux



J.-M. ROCHE



S. Hamoudi-Wilkowsky



PERIVOLAS J.-Marc